

Fédération Nationale des enseignants d'E.P.S. de l'Enseignement Catholique

Association Loi 1901



3 ruelle des Ajoncs
56250 Treffléan
Tél. fax : 02.97.42.70.53
e-mail : fnepsec@wanadoo.fr
<http://www.fnepsec.com>

*« la Fédération une équipe pour l'action »
« faire ce qu'on doit, dire ce qu'on croit »
« la Fédération au service de l'équité »
« seules les idées gagnent »*

ARRAS, le 10 février 2003

Le point sur la présence de la FNEPSEC en Commission Fédérale des Retraités du SPELC

Comme en toute structure associative, les commissions fédérales du SPELC réunissent les adhérents les plus représentatifs par leur activité, déployée à tous échelons, le plus souvent avec un cumul de responsabilités. L'actuelle commission fédérale des retraités, statutairement limitée (pour des impératifs budgétaires) à un maximum de 12 personnes, n'y fait pas exception. Elle parvient aussi à combiner la notoriété de ses membres avec une répartition assez équilibrée des provenances géographiques.

A l'occasion des deux ou trois convocations annuelles, s'y retrouvent de fait des vétérans chevronnés du combat syndical, que leur compétence propre (et aussi la crise du bénévolat...) maintiennent encore très impliqués à divers niveaux, mais qui ne manquent pas de s'interroger, tant sur l'évolution de leur engagement personnel, que sur le rôle et la place des retraités, que ce soit dans un syndicat autonome d'enseignants ou dans la société actuelle.

On ne présente plus Alfred Mortel, initiateur et longtemps responsable de cette commission (avant de transmettre le témoin à Claire MERCKLING en septembre 2003), par ailleurs ancien président national du SPELC. La simple énumération des multiples formes de son bénévolat, passé et présent, donnerait le vertige à toute personne un peu au fait de ce que peut recouvrir le terme de "présidence nationale", en matière d'exigences de disponibilité, compétence, autorité, diplomatie, clairvoyance ... Qu'il soit aussi l'actuel président du Mouvement des Chrétiens Retraités (M.C.R.), entre autres implications, donne la mesure du niveau de débats qu'une telle "personne-ressource" autorise.

Mais un homme seul, si brillante soit son aura, ne suffit pas à constituer une équipe. Manifestement il y a de la densité humaine et de la consistance derrière le leader charismatique. Une anecdote d'apparence anodine m'a beaucoup frappé : dans les questions diverses revenait la fidélisation des cotisants, et notamment certains cas d'option FNEPSEC au détriment d'une cotisation SPELC antérieure, d'où l'interrogation sur une possible fusion ou assimilation à plus ou moins brève échéance... Je suis resté profondément admiratif devant la promptitude et la netteté de réponse, formulée quasi d'instinct par Claire Merckling : "il n'a jamais été question d'absorber les EPS". Et cela me paraît mériter le partage d'un temps de réflexion.

Qui sommes-nous ? Assurément pas un syndicat, même si notre mouvement se voulait au départ et se veut encore une protestation à l'encontre d'inégalités et d'insécurités professionnelles ressenties comme autant d'injustices. Dans notre grande majorité, nous sommes issus d'un même enseignement, à caractère ostensiblement confessionnel, au sein duquel est né notre goût pour la pratique des APS, puis notre vocation à en faire un usage éducatif, dans un projet humaniste reprenant les valeurs qui nous y avaient été inculquées.

De cette référence sont précisément nés l'incompréhension, l'inacceptation, puis le passage à l'acte revendicatif, en substitution aux attermolements des autorités responsables. D'accord pour admettre qu'un engagement d'enseignant soit l'acceptation d'une obligation de service comportant une certaine dose d'abnégation, mais jusqu'où et à quel prix peut aller la noble préoccupation de "faire d'abord tourner la boutique"... l'imprécision sur ce chapitre n'est pas des plus rassurantes. Pas de bonne omelette sans un minimum de dommages collatéraux du côté des coquilles, nous ressasse patiemment la bonhomie fataliste de nos valeureux militaires. Mais quel épanouissement humain promettre aux interprètes de "l'Oeuf", titularisés à vie dans ce rôle plutôt ingrat ? Divers exemples précis nous l'ont fait craindre plutôt limité.

Ainsi qu'il nous l'a été obligeamment rappelé, nous ne disposons pas du statut légal de syndicat, dans le cadre juridique et administratif officiel. Ce qui impliquerait conjointement une analyse socio-économique, un projet de société, une stratégie d'action, une définition originale du rapport entre le salarié et l'employeur, bref la mise noir sur blanc d'une intense réflexion préalable, sans doute très fructueuse, mais d'une urgence jusqu'ici différée par rapport au traitement des cas concrets. Que nos représentants soient parvenus, quand même, à franchir certaines portes et à se faire entendre, ça réconcilie bigrement avec l'humanité, en général, et "l'homo administrativus", en particulier. Rien n'obligeait nos interlocuteurs à prêter la moindre attention à la démarche altruiste, désintéressée, autant que minoritaire, de solliciteurs atypiques. Il n'est pas moins revigorant qu'elle ait reçu du SPELC un accueil, une écoute, et une aide, sans arrière-pensée récupératrice.

Le moment est-il venu de nous redéfinir plus en profondeur, au risque de nous découvrir plus divers de sensibilités que ne le laisserait supposer l'unanimité de nos indignations fédératrices ? Poser la question et en débattre serait du ressort de l'Assemblée Générale. Ouvrir un tel chantier supposerait également de regarder un peu autour de soi, histoire d'apprécier l'avancée des travaux de rénovation chez les voisins. Les discussions actuelles sur les retraites, abordant l'épineux sujet des avantages comparés du secteur public et du secteur privé, nous renvoient à nos interrogations sur notre propre statut de contractuels de droit privé.

Sur ce point l'évolution des approches est indéniable, y compris chez les anciens leaders. Ils ne renient certes pas leurs options passées, ni les motivations qui les guidaient dans leurs prises de positions, mais la petite satisfaction personnelle d'une intransigeance à tout crins ne saurait chez eux passer avant l'intérêt des personnes et de l'institution. Or, une éventuelle fonctionnarisation de personnels en poste dans l'enseignement privé, ou encore un recrutement avec statut de fonctionnaire, mettraient-ils en péril cette institution telle qu'elle se présente de nos jours ? C'est là sans doute le thème majeur de réflexion de la "commission des sages", qui ne prétend pas régenter en lieu et place des "actifs", mais s'efforce de tenir son rôle de "mémoire" et de "conseil", d'accompagner et de "supporter" en toute solidarité la poursuite de ce qui reste viscéralement "son" projet éducatif.

Le discours officiel vient de proclamer le dogme d'une intangibilité totale et définitive du statut des actuels (déjà) retraités. Bien sûr quelques éternels mécontents déploreront encore comme un léger défaut de parallélisme dans le train de vie, entre l'évolution des prix et le réajustement des pensions, détail bénin mais susceptible de vous empoisonner insidieusement le confort de conduite sur grandes distances, en fin de parcours notamment. Le soupir de soulagement n'en a pas été moins sincère et spontané chez les intéressés, car la décision n'était pas si évidente, il y a bien peu de temps. Alors, de quoi va-t-on se mêler encore ?

Tout reste à faire concernant la génération du baby-boom, que nous avons précisément portée à bout de bras, de toute la généreuse vigueur de notre belle jeunesse, dès son irruption dans un système scolaire parfaitement inadapté, en moyens matériels et humains, à cette nouvelle exigence qualitative et quantitative. En toute bonne logique démographique, les nombreux survivants à nos bons soins accèdent triomphalement au stade du papy-boom, traînant avec eux, telles les hordes d'Attila, le spectre d'un badaboum économique. Nous en auront-ils donné du tintouin, ces sacrifiants-là !

Ainsi va donc cette commission fédérale, soucieuse de vivre au présent les engagements du passé, dans l'esprit plutôt qu'à la lettre. On y partage les préoccupations du monde scolaire, mais aussi du monde du travail, en s'interrogeant sur les moyens de rester utile en toute discrétion. Ce n'est pas à proprement parler un club de loisirs du troisième âge, même si ses membres professent l'existence d'une autre vie après le boulot. C'est assurément un lieu d'échanges et d'écoute, où l'on peut davantage prendre le temps de se laisser imprégner de l'autre, et d'en mieux découvrir les richesses de personnalité. Sans doute y a-t-il çà et là quelques résurgences de déformation professionnelle, quand la discussion prend je ne sais quelle tournure de conseil de classe, mais là encore l'originalité du point de vue EPS n'apparaît pas totalement inintéressante.

Votre représentant à cette instance

Paul GENEAU